



McGill University 3495 Peel street, Suite 203
Non-Academic Montreal, QC H3A 1W7
Staff Association Tel: 514.398.6540 Fax: 514.398.8233

MUNASA Bulletin — April 2017

PRESIDENT'S MESSAGE

At the end of December, 2016, after almost four decades at McGill, Trevor Garland retired. He was one of the founders of MUNASA and almost single-handedly saved the organization in the year MUNACA was formed. Trevor's dedication to us, to all of us, was uncompromising. He was always there, always willing to help. As the longest serving member of the Board of Governors, he did his best for the greater good of the University community.

As a member of our Executive and then as President, I must say that I benefitted from Trevor's counsel, based upon his years of experience and his wisdom. We owe Trevor a tremendous debt.

There have been some changes in the composition of the Executive. Thanks to Peter Martinek, Susie Vodopivec, Heather McCombie and Chris Kajaks for their time, energy and dedication to MUNASA. After volunteering for MUNASA for years, Peter is now discovering the wonders of retirement, which he describes as "every day being a Saturday." Susie, Heather and Chris have moved on to other adventures. We appreciate their service and wish them well.

Welcome to Carol Clelland (Treasurer), Joan Butterworth (Secretary), Kostya Dykukha (Counsellor) and Greg Jarry (Counsellor); each of whom has offered us their time and energy.

Judy Dear is now Vice-President. Mary Lourenço is our Vice-President Liaison and John Crane is Vice-President Membership. Each brings a terrific commitment. My thanks to them for stepping up and continuing to serve.

SUMMER FRIDAYS UPDATE

Due to action by MUNASA, the uneven application of the rule regarding Summer Fridays for those on Short Term Disability or Maternity Leave has been resolved for employees hired into a regular M position prior to December 1, 2006. (Note: the reason why this applies only to those hired before this date is that prior to December 1, 2006, M employees systematically forewent their first salary increase in order to obtain these rights. This system was abolished on December 1, 2006.)

Therefore, if you were hired prior to December 1, 2006 and you were on Short Term Disability or Maternity Leave and you were denied Summer Fridays between June 26, 2015 and August 19, 2016, you must send your request for compensation before August 31, 2017 to the HUMAN RESOURCES EMPLOYEE RELATIONS UNIT (robert.comeau@mcgill.ca).

If your supervisor or your local HR representative questions your right to Summer Fridays while you were on Short Term Disability or on Maternity Leave, refer them to Article 5.1 of the Hours of Work Policy. ([Hours of Work](#))

POLICY NEGOTIATIONS

In our regular policy discussions with the University, MUNASA continues to ask for the return of Employment Security for all M's. We will never stand down from this issue. Unlike our colleagues at other universities across Quebec, McGill M's hired after November 1998 do not benefit from that provision unless they were promoted from unionized positions. We are the only group of regular employees at McGill without it. The regular professorate has it. Unionized employees have it. Why don't we?

The significance of employment security for all M's is obvious. It requires the Administration to adhere to rules governing the hiring of M's and relocating employees whose positions are abolished. It is a barrier to cronyism and in the university context a simple matter of equity.

We will continue to pursue employment security until our voice is heard.

Other issues covered in policy negotiations with the university have included the 'Hours of Work Policy' (for Summer Fridays), Salary Policy, 'The Dispute Resolution Policy' and the 'Association Membership and Activities Policy'.

SALARY INCREASES

The Salary Policy for M's remains the same as that of last year. In short, there will be an envelope of 3% of which 1% is an across-the-board "Economic" increase (to cover increases in the cost of living), and a 2% "Pay for Performance" or "Merit" component.

MUNASA has informed the university that the Economic increase should be higher than 1%, so as to assure a more equitable distribution of the salary increase.

MUNASA still maintains that across-the-board increases are best and assure a non-arbitrary distribution of salary payment.

Who makes the decision regarding your merit? One person? A committee? A Dean? How is it decided?

We don't know. It varies from department to department and from faculty to faculty, making it very difficult to assure that M employees with the same qualifications and experience receive the same pay.

If you have issues with "Pay for Performance", your performance evaluation or "Performance Dialogue", do not hesitate to contact us. (Tel. 514-398-6540)

DUES INCREASE

The MUNASA Executive has decided, upon the advice of our accountant, to increase dues by \$1.80 per pay. This will take effect in a few weeks' time.

The main reason why we need to increase dues is the significant rise in the volume of cases MUNASA is required to address. This is clearly a by-product of the budget cuts and staff reductions over the last few years. The number of members who have come to us with issues and say "I never thought I would need MUNASA" is notable.

And more cases mean more legal costs to make sure the interests of our members are promoted and respected – but these are testimony to the work we do.

SUMMER BBQ'S

In celebration of the Summer Fridays (a MUNASA initiative), our BBQ's will be held on the Main Campus of Friday, June 16 and at Mac on Friday, June 9.

Details will follow.



L'Association du Personnel non enseignant de l'université McGill 3495 rue Peel, Suite 203 Montréal, QC H3A 1W7
Tel: 514.398.6540 Fax: 514.398.8233

BULLETIN D'APNEUM — AVRIL 2017

MESSAGE DU PRÉSIDENT

À la fin du mois de décembre 2016, après près de quatre décennies à McGill, Trevor Garland a pris sa retraite. Il a été l'un des fondateurs de MUNASA et a presque à lui seul sauvé l'association au cours de l'année de la formation de MUNACA. Le dévouement de Trevor envers nous tous était total. Il était toujours là, toujours prêt à aider. En tant que membre ayant servi le plus longtemps au sein du Conseil des gouverneurs, il a fait tout en son pouvoir pour le bien de la communauté universitaire.

En tant que membre de notre exécutif et comme président, je dois dire que j'ai pu profiter des conseils de Trevor, fondés sur sa grande expérience et sa sagesse. Nous devons énormément à Trevor.

Il y a eu des changements dans la composition de l'exécutif. Merci à Peter Martinek, Susie Vodopivec, Heather McCombie et Chris Kajaks pour leur temps, leur énergie et leur dévouement à MUNASA. Après s'être engagé dans MUNASA depuis des années, Peter découvre maintenant les merveilles de la retraite, où « chaque jour est un samedi », selon ses termes. Susie, Heather et Chris s'engagent dans de nouvelles aventures. Nous apprécions leur service et leur souhaitons bonne chance.

Nous souhaitons la bienvenue à Carol Clelland (trésorière), Joan Butterworth (secrétaire), Kostya Dykukha (conseiller) et Greg Jarry (conseiller). Chacun d'entre eux nous a offert son temps et son énergie.

Judy Dear est maintenant vice-présidente. Mary Lourenço est notre vice-présidente (liaison) et John Crane est vice-président (membres). Chacun apporte un engagement formidable. Je les remercie de continuer à s'investir.

MISE À JOUR SUR LES VENDREDIS D'ÉTÉ

Grâce aux démarches de MUNASA, l'application inégale de la règle concernant les vendredis d'été pour les personnes en invalidité de courte durée ou en congé de maternité a été résolue pour les employés embauchés dans un poste M régulier avant le 1er décembre 2006. (Note : la raison pour laquelle cela s'applique seulement pour les personnes embauchées avant cette date tient au fait qu'avant le 1er décembre 2006, les employés M ont systématiquement renoncé à leur première augmentation de salaire pour obtenir ces droits. Ce système a été aboli le 1er décembre 2006.)

Par conséquent, si vous avez été embauché avant le 1er décembre 2006 et que vous étiez en invalidité de courte durée ou en congé de maternité et que vous avez été privé des vendredis d'été entre le 26 juin 2015 et le 19 août 2016, vous devez envoyer votre demande d'indemnisation avant le 31 août 2017 au département des ressources humaines et des relations de travail (robert.comeau@mcgill.ca).

Si votre superviseur ou votre représentant local des ressources humaines met en doute votre droit aux vendredis d'été pendant que vous étiez en invalidité de courte durée ou en congé de maternité, référez-les à l'article 5.1 de la Politique sur les heures de travail. [[Heures de Travail](#)]

NÉGOCIATIONS SUR LES POLITIQUES DE TRAVAIL

Dans nos discussions régulières avec l'Université sur les politiques de travail, MUNASA continue de demander le retour de la sécurité de l'emploi pour tous les M. Nous ne laisserons jamais tomber cette question.

Contrairement à nos collègues d'autres universités au Québec, les employés M de McGill engagés après novembre 1998 ne bénéficient pas de cette condition de travail, à moins d'avoir accédé au poste en étant promu à partir de postes syndiqués. Nous sommes le seul groupe d'employés réguliers à McGill sans cette condition de travail. Les professeurs réguliers l'ont. Les employés syndiqués l'ont. Pourquoi pas nous?

L'importance de la sécurité d'emploi pour tous les M est évidente. Elle exige que l'administration respecte les règles régissant l'embauche des M et le transfert des employés dont les postes sont abolis. C'est une protection contre le favoritisme et une simple question d'équité.

Nous continuerons nos démarches visant l'obtention de la sécurité d'emploi jusqu'à ce que notre voix soit entendue.

Parmi les autres questions abordées dans les négociations avec l'Université sur la Politique figuraient la « Politique sur les heures de travail » (pour les vendredis d'été), la Politique sur les salaires, la « Politique sur le règlement des différends » et la Politique sur les « activités de l'Association ».

AUGMENTATIONS DE SALAIRE

La politique sur les salaires pour les M reste la même que celle de l'année dernière. En bref, il y aura une enveloppe de 3%, dont 1% est une augmentation « économique » (pour couvrir l'augmentation du coût de la vie) et 2% correspond à une rémunération basée sur le rendement (ou le « mérite »).

MUNASA a informé l'université que l'augmentation économique devrait être supérieure à 1%, afin d'assurer une répartition plus équitable de l'augmentation de salaire.

MUNASA soutient toujours que les augmentations générales sont préférables et assurent une distribution non arbitraire de la rémunération.

Qui prend la décision concernant votre « mérite »? Une personne? Un comité? Un doyen? Comment est-ce décidé?

Nous ne le savons pas. Cela varie d'un département à l'autre, d'une faculté à l'autre, ce qui rend très difficile de s'assurer que les employés M avec les mêmes qualifications et la même expérience reçoivent la même rémunération.

Si vous avez des problèmes avec la rémunération fondée sur le rendement, votre évaluation de rendement ou le dialogue sur le rendement (performance dialogue), n'hésitez pas à nous contacter (tél. : 514-398-6540)

AUGMENTATION DES COTISATIONS

L'exécutif de MUNASA a décidé, en fondant sur l'avis de notre comptable, d'augmenter ses cotisations de 1,80 \$ par paie. Cela entrera en vigueur dans quelques semaines.

La raison principale pour laquelle nous devons augmenter les cotisations est l'augmentation substantielle du volume de cas que MUNASA doit traiter. Cela résulte clairement des compressions budgétaires et des réductions de personnel au cours des dernières années. Le nombre de membres qui viennent nous voir pour aborder des problèmes et disent « Je n'aurais jamais pensé que j'aurais besoin de MUNASA » est significatif.

L'augmentation du nombre de cas implique une augmentation des frais juridiques pour s'assurer que les intérêts de nos membres sont défendus et respectés; mais cela témoigne de la pertinence du travail que nous faisons.

BBQ D'ÉTÉ

Pour célébrer les vendredis d'été (une initiative de MUNASA), nos BBQ se tiendront sur le campus principal, le vendredi 16 juin, et sur le campus Mac, le vendredi 9 juin.

Les détails suivront.